



Location de camion, réparations : devis excessif ?

Par charle26

Bonjour,

La semaine dernière, j'ai loué un camion de transport de chevaux, avec contrat de location, état des lieux, caution de 1500 euros.

J'ai rendu le camion au soir, avec des rayures dûes à des branchages. J'ai malheureusement signé l'état des lieux indiquant ces rayures, je voulais en finir, j'étais exténuée de ma journée.

Le devis m'est parvenu aujourd'hui, dans les 2100 euros. La caution va donc être encaissée pour que l'assurance couvre ces réparations.

Cependant mon compagnon trouve ce devis excessif pour des rayures. Je lui ai dit que vu que j'avais signé, aucun recours n'était possible, il me répond qu'on peut contester un devis ...

Est-ce possible de contester un devis trop élevé ? Si oui, comment ? Et est-ce "rentable" pour un montant comme celui là ?

Merci d'avance, en espérant que ma question soit claire, je n'ai aucune connaissance juridique.

Par charle26

Je remonte le sujet, car sans réponse.